modular



Client _____ Quantité _____

Projet _____ Position _____

ROC 900

Modèle: R90/40PCEQ/A **Cod:** MP01014124002

Données techniques

Modularité:	Sur placard ouvert
Dimension (mm):	400x900x870
Total puissance électrique (kW):	8
Alimentation électrique (V):	380-415
Ampère (A):	18,5
Phases:	3N
Section du câble (mmq):	5G2,5
Fréquence (Hz):	50-60
Volume net (m3):	0,313
Dimensions emballage (mm):	480x1026x1075
Poids brut (kg):	102
Volume brut (m3):	0,529

Caractéristiques

Plan de travail:	Réalisés en acier inoxydable AISI 304 d'une épaisseur de 20/10 mm
Boutons de commande:	Fabriquées en aluminium avec une protection contre l'eau IPX5
Grille d'évacuation:	Amovible en fonte

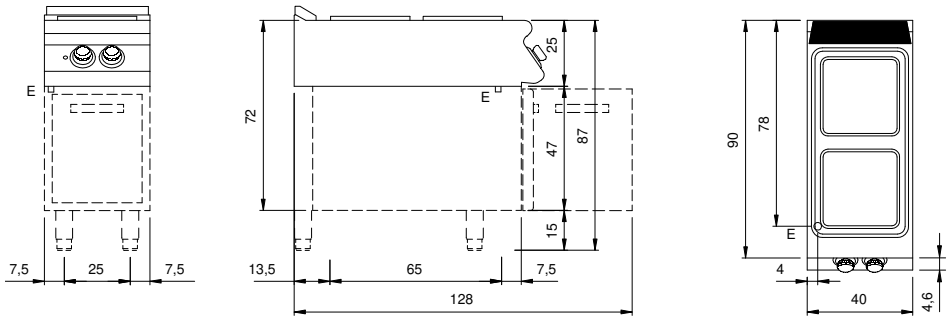
In order to constantly offer the best possible products we reserve the right to make changes on technical specifications without incurring any obligation for equipment previosly or subsequently sold.

modular

Cuisinière électrique, 2 plaques carrées, sur placard ouvert

Plan de cuisson électrique, 2 plaques sur placard ouverte. Les côtés, le fond et le dos sont réalisés en acier inox. Le plan est entièrement réalisé en acier AISI 304, épaisseur 20/10. Prédisposé pour assurer une parfaite juxtaposition avec d autres éléments. Camino posteriore in ghisa smaltata. Plaques électriques carrées de 300x300 mm avec bord hermétique en acier inox sur le plan. Six possibilités de réglage de la température pour chaque plaque. Voyant lumineux d alimentation électrique et de fonctionnement des plaques. Boutons de commande à labyrinthe pour empêcher la pénétration de l eau pendant les opération de nettoyage. Base réalisée en acier inox . Équipement doté de pieds en acier inox réglables en hauteur. Protection IPX5. Équipement doté de pieds en acier inox réglables en hauteur. Alimentation électrique VAC 400 + 3N 50/60 Hz. Puissance totale 8 kW.

Déssin technique



E: Alimentation électrique

In order to constantly offer the best possible products we reserve the right to make changes on technical specifications without incurring any obligation for equipment previosly or subsequently sold.